

ETUDE DES CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

12 observations et 1 lettre au total ont portées au registre d'enquête publique. La numérotation suit les observations faites sur le registre.

12 observations et 1 lettre au total ont portées au registre à ce jour			
IDENTITE DU DEMANDEUR	SYNTHESE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	AVIS DU COMITE DE PILOTAGE
1 - M. TERNET	Propriétaire de la parcelle ZD 217 à Bouffanais, demande que sa parcelle située à proximité d'une zone U, soit incorporée dans la zone constructible.	Demande qui semble justifiée compte-tenu de sa position. Cependant afin de ne pas pénaliser les terrains situés en arrière de la voie, la commune souhaite présenter un projet global. Cette position me semble logique et raisonnable. Le pétitionnaire devra cependant attendre la réalisation d'un PLU dans une échéance de 4 à 5 ans. Avis du commissaire enquêteur : conforme au choix de la municipalité.	
2 - M. MEBOUT Serge	Propriétaire de la parcelle n° 101 au lieu dit Fenêtre, demande que sa parcelle située à proximité d'une zone U, soit classée en zone constructible.	Terrain situé dans un hameau. A priori demande justifiée compte-tenu des réseaux et de la proximité avec la zone construite. Cependant choix de développer en priorité le bourg, compte tenu également du projet d'assainissement collectif qui semble cohérent. De plus enfermée dans une superficie limitée d'extension, la position de la commune est compréhensive. Avis du commissaire enquêteur : conforme au choix de la municipalité.	
3 - M. BRIANT Yves	Propriétaire de la parcelle n° 75 à Bouffanais, demande le classement en zone constructible.	Cette parcelle est contiguë à la ZD 217 ci-dessus. Le même raisonnement s'applique donc à ce secteur. Avis du commissaire enquêteur : conforme au choix de la municipalité.	

Elaboration de la Carte Communale de TOURRIERS

Agence Urbam, Urbanistes qualifiés OPQU et P. Blondiaux, Paysagiste

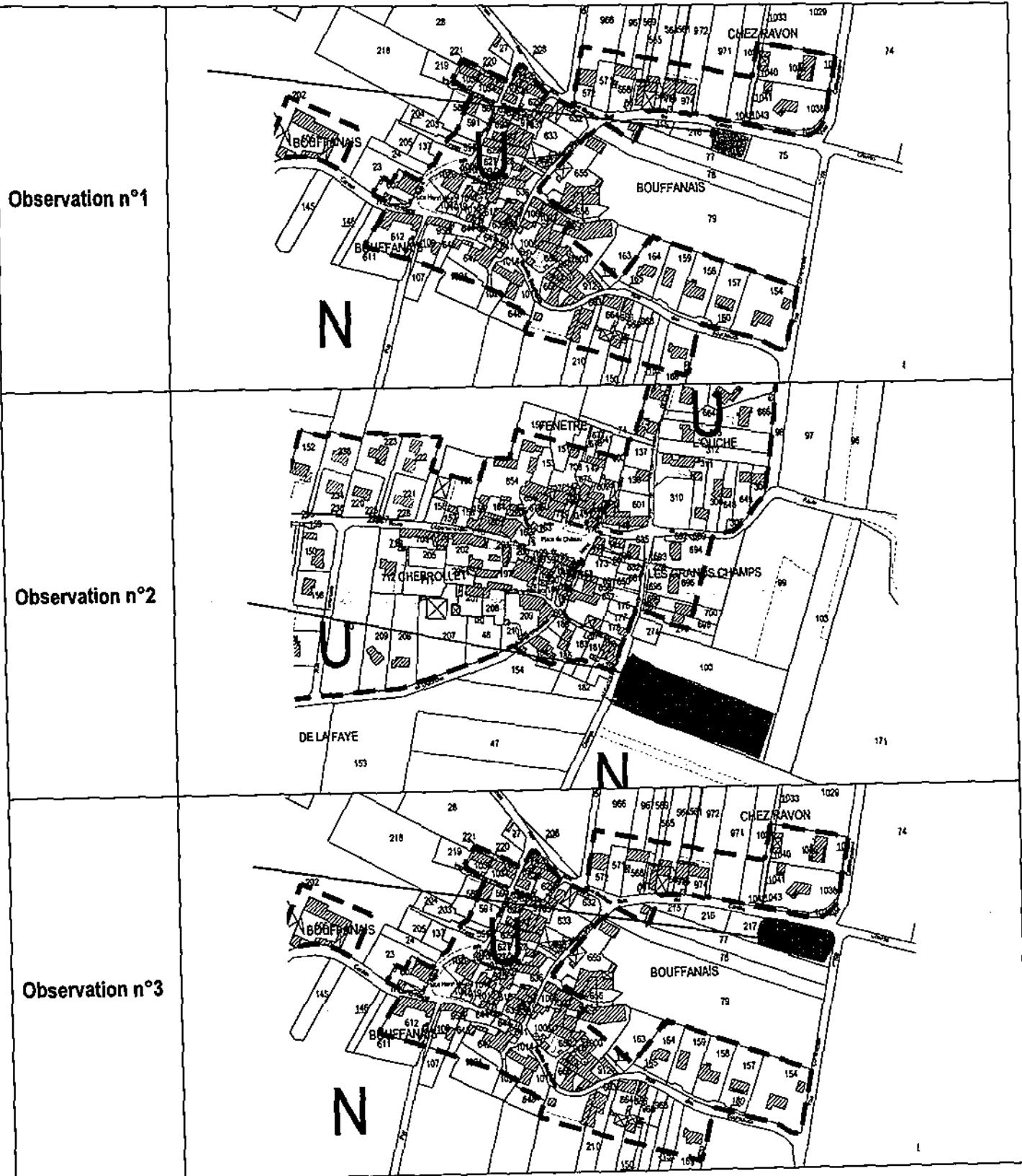
23/07/11

IDENTITE DU DEMANDEUR	SYNTHESE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	AVIS DU COMITE DE PILOTAGE
4 – M. PAYRAUDEAU Jean-Paul	Propriétaire de la parcelle n° 77 Chebrollet, demande le classement en zone constructible.	Terrain situé dans un hameau. Même raisonnement que la demande de M. MEBOUT : choix de développer en priorité le bourg. Avis du commissaire enquêteur : conforme au choix de la municipalité.	
5 – M. AUCLAIR Gérard	Propriétaire de la parcelle n°167, demande le classement en zone constructible et s'insurge du classement en zone humide.	S'agissant de terrain proche du bourg, mais classé en zone humide, je laisse le soin à la municipalité de se prononcer sur ce point dès lors qu'un projet d'assainissement pluvial pourrait être défini dans ce secteur. Avis du commissaire enquêteur : laissé à l'avis du conseil municipal.	
6 – M. RAMPNOUX Sylvain	Propriétaire des parcelles n° 258 et 259, demande que ces parcelles soient classées en zone constructible.	Terrains situés dans le bourg à proximité de la zone U. Demande me semble justifiée à voir cependant les contraintes du secteur humide. Avis du commissaire enquêteur : à étudier en conseil municipal en intégrant le secteur de la zone humide.	
7 – Mme et M. BOUTEMGRE Yann	Demandent que la parcelle ZE 138 au lieu dit La Faye passe en terrain constructible.	Terrain situé dans un hameau. Remarques identiques aux terrains situés dans les hameaux, la commune a préféré développer son bourg et pour l'instant geler les constructions dans les hameaux. Avis du commissaire enquêteur : conforme au choix de la municipalité.	
8 – Mme et M. GUIDON André	Demandent que la parcelle ZD 229 soit en zone U.	Terrain situé dans le bourg, il s'agit d'un décroché de la zone U. Cette demande me semble justifiée, cependant la superficie est nettement inférieure à 3400 m ² . Avis du commissaire enquêteur : souhaite que le conseil municipal étudie cette demande.	

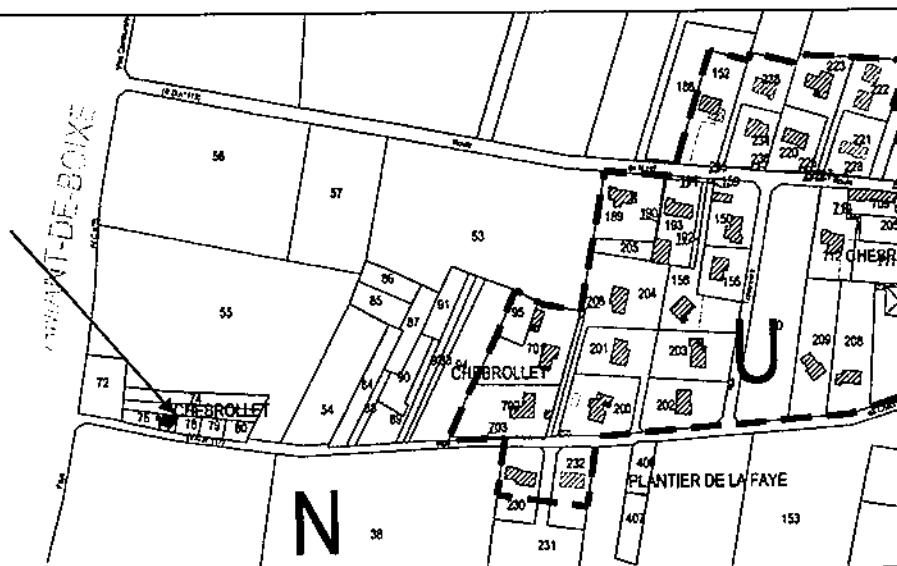
Elaboration de la Carte Communale de TOURRIERS
Agence Urbam, Urbanistes qualifiés OPQU et P. Blondiaux, Paysagiste

23/11/11

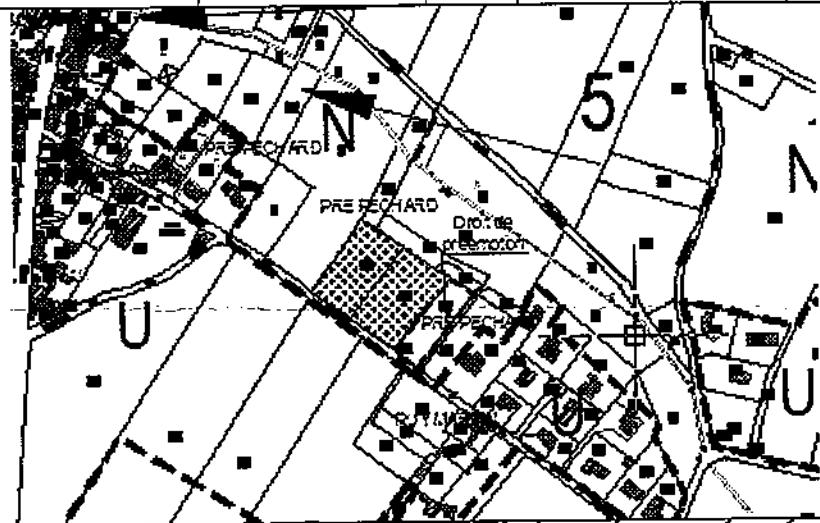
IDENTITE DU DEMANDEUR	SYNTHESE DE L'OBSERVATION	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR	AVIS DU COMITE DE PILOTAGE
9 – M. FACCHIN Pascal	Demande que la parcelle 79 lieu dit Fenêtre soit constructible moyennant busage et remblai.	Terrain situé dans le hameau Bouffanais, inclus avec les parcelles 216, 217 et 75. La commune souhaite un projet global de cette zone. Avis du commissaire enquêteur : conforme aux orientations de la municipalité.	- Erreur de localisation du commissaire enquêteur -
10 – Mme GUERIT Florence	Demande que le terrain n° 120 donnant sur la route des Petits Forêts garde la possibilité d'être en terrain à bâtir.	Parcelle dans le bourg, à l'ouest, donc près des nuisances de la RN 10. Avis du commissaire enquêteur : la commune jugera de l'opportunité de cette demande, il est vrai que des constructions existent au nord du terrain.	
11 - M. BRIANT Yves (complément observation n°3)	Propriétaire de la parcelle n° 75 à Bouffanais, demande le classement en zone constructible. Argumentaire complémentaire à sa demande	Cf. obs n°3.	
12 – Mme LAFOND Anne-Marie	M. LUCAS désir acheter la parcelle n°153 située à la Grosse borne pour y installer une station de lavage de voitures. Mes sœurs et moi-même propriétaires de ce terrain sommes favorables à cette offre et acceptons de lui vendre ce terrain.	Avis du commissaire enquêteur : cette parcelle est située au nord de la commune et à proximité d'une zone artisanale existante, ce projet me semble donc complètement compatible. J'émets donc un avis très favorable et j'invite le conseil municipal à modifier le périmètre de la zone pour intégrer cette parcelle et rendre le projet possible.	
Lettre 1 – Mme Thibaud Jocelyne épouse Ternet	Demande le rattachement de la parcelle ZD217 au lieu-dit Chez Ravou à Bouffanais (développe 5 arguments).	Parcelle dans un hameau. Remarques identiques aux parcelles 79, 75, 216 ... Avis du commissaire enquêteur : avis déjà formulé les pétitionnaires devront attendre l'élaboration d'un PLU pouvant permettre un projet global du secteur.	



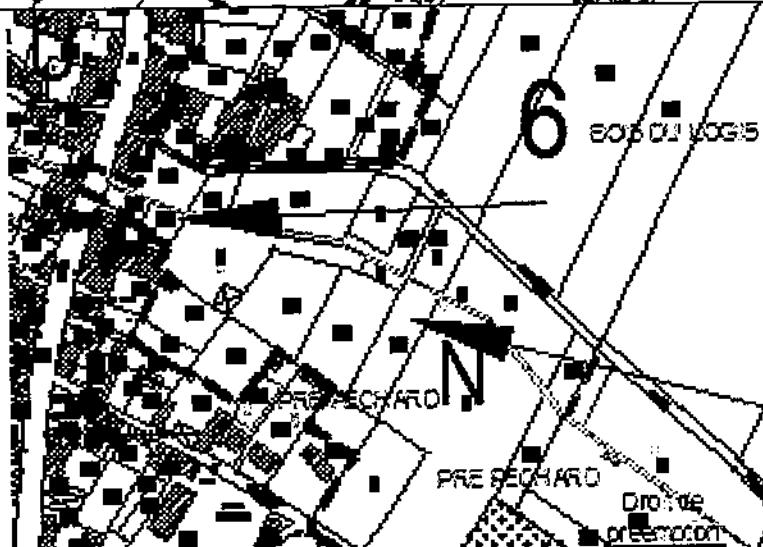
Observation n°4



Observation n°5



Observation n°6

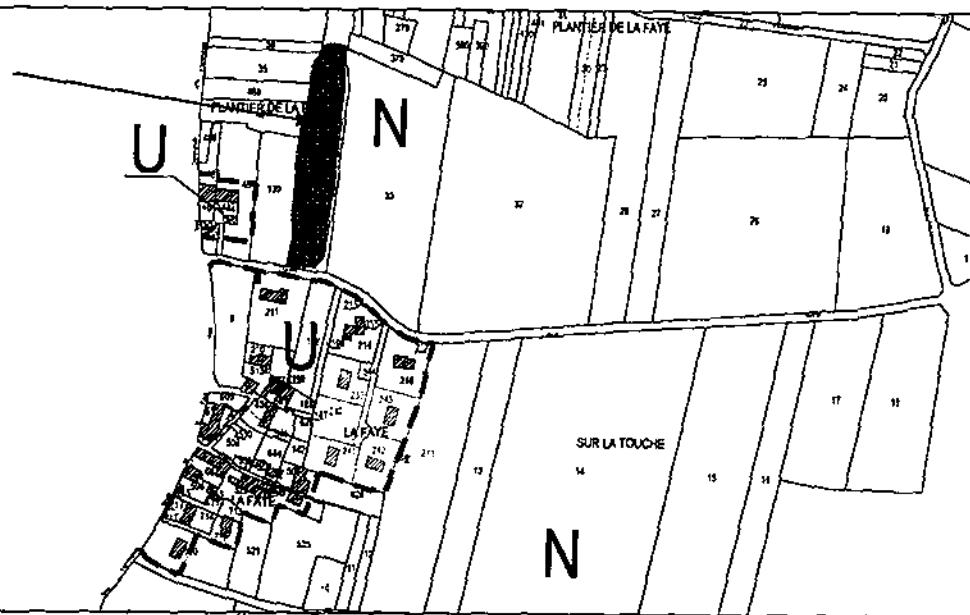


Elaboration de la Carte Communale de TOURRIERS

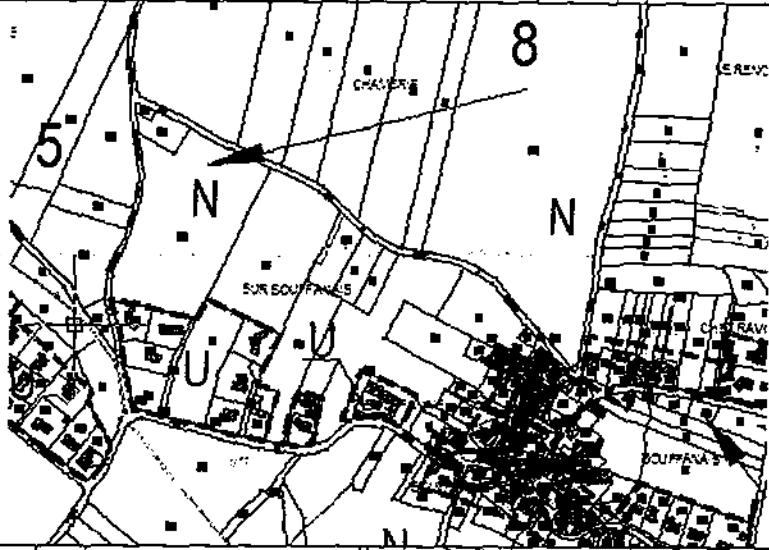
Agence Urbam, Urbanistes qualifiés OPQU et P. Blondiaux, Paysagiste

2371141

Observation n°7



Observation n°8



Observation n°9

